

ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS

(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)

Rue : *de l'entente* n° : *24* tronçon :

NATURE DES TRAVAUX

Intervention sur un trou en formation dans la chaussée au niveau du passage piéton à côté d'un regard d'assainissement. Etranglement du regard de visite par l'extérieur

Travaux exécutés par une entreprise

Permission de voirie :

N° : Date :

Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle

Sud
Service :

PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du : *lundi 29/01/18* Au : *02/02/18*

MODE D'EXPLOITATION

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécie	X		
Alternat inférieur à 100 m	X		
B15/C18	X		
K10	X		
Feux tricolores	X		

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : *PIERCY T.P. rue de Lunéville 57400 SARREBOURG*

Personne responsable du chantier : *PIERCY Jean-Marie*

Téléphone de permanence chantier 24h/24 : *06 08 93 96 59*

Maître d'œuvre / d'ouvrage : *C.C.S.M.S.*

Date : *25/01/18*

Signature / cachet

Michael SCHLOTT
Chef du Service exploitation
Assainissement collectif

Entreprise : *PIERCY T.P. B.T.P.*

Date : *25/01/18*

Signature / cachet
Luneville - B.P. 40102
57403 SARREBOURG Cedex
Tél : *03 87 83 46 34*
Site : 03 87 83 272 000 11

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Oui, avec les restrictions suivantes :	<input type="checkbox"/> Non, au motif suivant :
		<input type="checkbox"/> Aucune permission de voirie n'est délivrée <input type="checkbox"/> Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique <input type="checkbox"/> Autre :

A Sarrebourg, le *25/01/2018*

Signature / cachet

Pour le Maire
L'adjoint délégué



Roland KLEIN